

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Planning Familial 13 fête les 50 ans de la loi Veil : l'IVG d'hier à demain

A l'occasion des 50 ans de la loi Veil qui en 1975 a légalisé le recours à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), le Planning Familial 13 propose d'ouvrir des espaces de rencontre et de réflexion collective sur l'histoire et les enjeux autour du droit à l'IVG en France.

En 2024, peu de temps après la constitutionnalisation de « la liberté de recourir à l'IVG », le Planning Familial et l'IFOP publient le premier baromètre sur l'accès à l'avortement en France. Acteur de terrain majeur, nous alertons depuis des années sur les difficultés d'accès à l'avortement, nous agissons et nous mobilisons pour un droit à l'avortement libre, sans discriminations, ni tabou. Ce baromètre permet d'objectiver et de documenter les conditions concrètes d'accès à l'IVG à travers le territoire national (métropole et outre-mer). 89% des personnes interrogées reconnaissent que des freins à l'accès à l'IVG persistent, notamment pour les personnes vivant en zones rurales et pour les personnes en parcours migratoire n'ayant pas la nationalité française. La fermeture de près de 140 centres d'IVG ces quinze dernières années a un impact direct sur les délais de rendez-vous : 54% des personnes ayant avorté ont dû attendre plus de 7 jours pour un premier rdv, alors que l'IVG est considérée comme un soin urgent.

Dans un contexte international d'attaque sur les droits reproductifs et sexuels et où le droit d'accès à l'IVG est remis en cause, nous restons en vigilance et continuons à défendre ce droit en France. Le baromètre fait état que près d'un tiers des français-es (31%) et la moitié des femmes qui ont eu recours à un avortement (51%) craignent une régression de l'accès à l'avortement dans un avenir proche en France.

Nous alertons sur les politiques nationales et coupes budgétaires récentes qui affectent l'accès aux droits des usager-es, les premier-es touché-es étant les publics jeunes et/ou en situation de précarité et les habitant-es des zones rurales. Les risques, ce sont des retards de prise en charge dont des IST non diagnostiquées, des IVG tardives, voire des situations de personnes hors-délais et de potentielles complications. Ces décisions nous fragilisent et entravent nos actions de défense des droits en matière, notamment d'accès aux soins.

Nous pensons que la défense de nos droits à disposer de nos corps et vivre une vie affective et sexuelle libre et choisie est affaire de toutes, aussi nous vous invitons à quatre temps collectifs de réflexion et d'engagement pour continuer à faire vivre ensemble ce combat.

- Vendredi 26 septembre à 18h au Planning Familial 13 – rencontre et échange avec Raphaël Perrin, sociologue et auteur de l'ouvrage *Le choix d'avorter*
- Mercredi 12 novembre à 19h à L'Hydre au Mille Têtes - présentation de l'ouvrage collectif d'archives *T'aurais pas une adresse ?*
- Vendredi 14 novembre à 18h en partenariat avec L'Hydre aux Mille Têtes au Planning Familial 13 – projection et échanges autour d'archives audiovisuelles des MLAC
- Mercredi 10 décembre (horaires et lieu à déterminer) – rencontre à destination des professionnels des Centre de Santé Sexuelle, Centre Interruption Volontaire de Grossesse, Centre de Gynécologie Sociale autour des pratiques d'accès à l'IVG en Espagne

Contacts presse : Laurence Buffet – laurence.buffet@leplanning13.org / Noémie Vergé-Bougeard – noemie.verge@leplanning13.org / 04 91 91 09 39